

Regards

sur les dépenses énergétiques des ménages en 2007

Sarah GOURA et Olivier THUNUS (STATEC)

Les facteurs qui influent sur le budget énergétique des ménages

Menée pour la première fois au Luxembourg, une analyse ciblée des résultats de l'Enquête Budget des Ménages (EBM) a permis de mettre en évidence les principaux facteurs qui influent sur les dépenses énergétiques des ménages au Luxembourg.

La présente publication synthétise les principaux résultats obtenus pour la seule année 2007. Une prochaine publication abordera la question de l'évolution temporelle de ces résultats.

Les facteurs principaux qui influent de façon plus ou moins importante sur le budget énergétique des ménages sont l'âge de la personne de référence du ménage, le revenu, la surface du logement, la zone de résidence (degrés d'urbanisation) et le type de chauffage.

Les dépenses énergétiques des ménages sont plus élevées en zone rurale

Les dépenses en énergie des ménages pour le logement et le transport représentent en moyenne 6,9% des dépenses totales des ménages en 2007 ; dont 4,3% pour le logement et 2,6% pour leur moyen de transport individuel. En 2007, un ménage dépense en moyenne 3503 € par an pour l'énergie de son logement et son transport individuel.

Dans une première approche, on observe une disparité entre les ménages urbains et les ménages vivant dans les zones rurales. Ainsi, les dépenses énergétiques pour un ménage urbain représentent en moyenne 5,8% de ses dépenses totales, alors que ce taux passe à 8,4% pour les ménages vivant en zone rurale.

Ce qui s'explique par le fait que les ménages vivant en zone rurale ou intermédiaire ont des logements en moyenne plus grands car ce sont en majorité des maisons (75% des logements sont des maisons) d'où des dépenses plus élevées pour leur chauffage. La surface moyenne des logements au Luxembourg est de 138 m², la moyenne en zone rural est de 151 m², et celle en zone urbaine est de 122 m², soit une différence d'environ 30 m².

Les ménages des zones rurales ont également des dépenses énergétiques plus élevées pour leur transport individuel du fait qu'ils sont contraints d'utiliser plus souvent leur véhicule pour se rendre à leur travail. Les dépenses en énergie pour le transport individuel est en moyenne de 1230 €/an pour un ménage urbain alors que pour un ménage de zone rurale les dépenses s'élèvent à 1433 €/an.

Néanmoins, la différence de facture énergétique entre un ménage urbain et un ménage de zone rurale est due essentiellement à l'énergie du logement. Ainsi, on observe que l'énergie du logement représente 3,6% des dépenses totales pour un ménage urbain alors que cette part est de 5,6% pour les ménages de zone rurale.

2 Regards 10-2011

sur les dépenses énergétiques des ménages en 2007

Tableau 1: Part des ménages selon la zone d'habitation et le type de chauffage

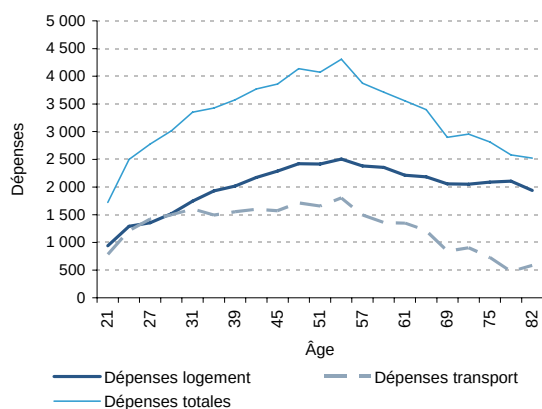
	Zone urbaine	Zone intermédiaire	Zone rurale
	en %		
Gaz naturel, gaz de ville	77	43	8
Combustibles liquides (fuel de chauffage)	2	54	88
Electricité	1	2	4

Source: STATEC, EBM

Un facteur expliquant cette disparité de la facture énergétique entre les ménages ruraux et urbains est le type de chauffage : en zone rurale, la majorité des ménages (88%) utilisent le fuel de chauffage dont le prix s'élevait, en 2007, à 5,38 cents €/kWh alors que les ménages urbains s'orientent préférentiellement vers le chauffage au gaz naturel dont le prix était moindre (3,64 cents €/kWh).

Les dépenses en énergie diminuent après l'âge de 55 ans

Graphique 1: Les dépenses d'énergie des ménages selon l'âge



Source: STATEC, EBM

Un ménage dont la personne de référence (par la suite utilisation de l'expression simplifiée : âge du ménage) est âgée de 30 ans dépense autant pour l'énergie de son logement que pour l'énergie de son transport individuel (1 500 €/an).

Les dépenses énergétiques des ménages augmentent jusqu'à l'âge de 55 ans (4 300 €/an à 55 ans) pour l'énergie du logement et du transport individuel. Alors que les dépenses énergétiques pour le transport restent plus ou moins stables, les dépenses énergétiques pour le logement augmentent clairement selon l'âge. Cette augmentation est corrélée à l'augmentation de la surface du logement avec l'âge des ménages.

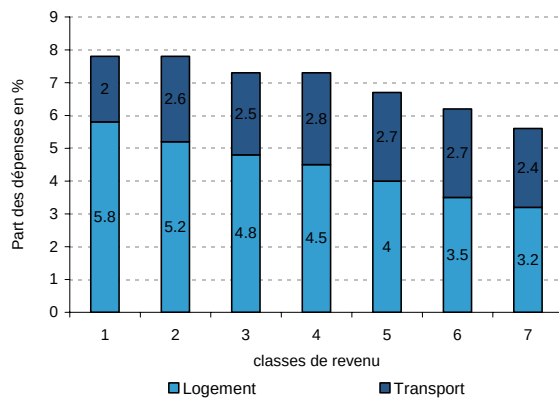
Après 55 ans, les dépenses énergétiques diminuent, le coût moyen énergétique d'un ménage de 80 ans est de 2 500 €/an. Cette baisse s'explique notamment par une baisse des dépenses pour le transport individuel. En effet, les ménages les plus âgés ont une plus forte probabilité de ne plus effectuer de long déplacement quotidiennement. Pour exemple, les retraités n'ont plus à gérer les déplacements du domicile au lieu de travail ; ce qui implique une diminution des dépenses en carburant.

De plus, quelque soit le revenu, les ménages les plus âgés ont une part de dépenses énergétiques pour le logement plus grande. Cet écart est dû essentiellement au fait que les ménages âgés ont des logements proportionnellement plus grands.

La surface du logement passe en moyenne de 75 m² à 140 m² de 25 à 50 ans. Ainsi, les dépenses énergétiques pour le logement augmentent proportionnellement avec la surface du logement des ménages. La surface du logement augmente jusqu'à l'âge de 50 ans (avec une moyenne de 154 m² pour les ménages de 55 ans). Après 55 ans, on note une baisse de la surface des logements, ce qui s'explique par une probabilité moindre de déménager dans des logements plus grands après 50 ans en lien avec la réduction de la taille du ménage.

La proportion des dépenses énergétiques diminue avec la hausse du revenu des ménages

Graphique 2: Part des dépenses en énergie pour le logement selon le revenu



Source: STATEC, EBM

Classes de revenu :

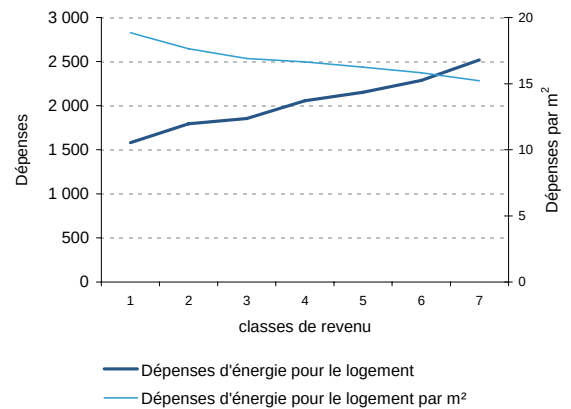
1 : 1 250 à 1 849 €	5 : 3 700 à 4 999 €
2 : 1 850 à 2 499 €	6 : 5 000 à 6 100 €
3 : 2 500 à 3 099 €	7 : 6 200 € et plus
4 : 3 100 à 3 699 €	

Source : classification appliquée dans l'EBM

Un ménage de classe 1 dépense, en moyenne, 5,8% de son budget à l'énergie du logement et 2% pour son transport individuel. La part en dépense pour l'énergie du logement passe à 3,2% et celle pour le transport à 2,4%, pour les ménages de classe 7 (revenu supérieur à 6 200 €).

La part des dépenses en énergie pour le logement décroît avec l'augmentation du revenu : plus le revenu du ménage est élevé et plus la part des dépenses énergétiques est faible. Ce constat pourrait s'expliquer par le fait que, une fois les besoins en énergie couverts (chauffage, eau chaude,...) pour un type de logement donné, l'augmentation du revenu n'influent pas significativement sur les dépenses énergétiques.

Graphique 3: Dépenses énergétiques selon la surface du logement et le revenu



Source: STATEC, EBM

Tableau 2: Dépenses énergétiques selon la surface du logement et le revenu

	Dépenses pour le logement	Dépenses pour le logement / m²	Surface du logement
1	1 579	19	104
2	1 792	18	123
3	1 853	17	122
4	2 055	17	131
5	2 152	16	143
6	2 288	16	156
7	2 517	15	181

Source: STATEC, EBM

Les ménages les plus aisés consomment plus d'énergie pour les besoins de leur logement qui est en moyenne plus grand. Cela se traduit par des dépenses annuelles plus fortes.

Cependant, si on rapporte ces dépenses à la surface des logements, on constate que ce sont les ménages les plus riches qui sont le plus *économes* (ceux qui dépensent le moins par m²).

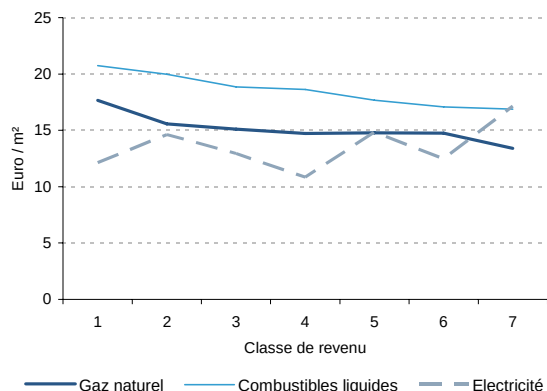
Ce constat peut s'expliquer par le fait que les ménages les plus aisés ont tendance à investir plus dans les équipements pour leur logement et ainsi réduire leur facture énergétique au m². De plus, les ménages les plus aisés sont le plus souvent propriétaires de leur logement. Ils ont donc une totale maîtrise sur leur mode de chauffage et de leur consommation effective.

4 Regards 10-2011

sur les dépenses énergétiques des ménages en 2007

La facture énergétique varie selon le type de chauffage

Graphique 4: Part des dépenses énergétiques selon le type de chauffage et le revenu



Source: STATEC, EBM

Les dépenses énergétiques pour le logement sont de 15 €/m² pour un ménage utilisant le gaz naturel comme type de chauffage principal, et ayant un revenu entre 3 700 et 4 999 €. Alors que ces dépenses grimpent à 18 €/m² pour les ménages (de la même classe de revenu) qui utilisent les combustibles liquides comme chauffage principal.

A revenu équivalent, un chauffage principal au gaz naturel est moins onéreux qu'un chauffage aux combustibles liquides.

Au Luxembourg, 48,8% de la population utilisent le gaz naturel comme chauffage principale contre 48,7% pour les combustibles liquides (fuel domestique et produits similaires). Enfin, 2,5% de la population se chauffe à l'électricité et/ou aux combustibles solides.

En conclusion, la facture énergétique des ménages est corrélée à leurs conditions de vie

A l'issue de la présente analyse, on a pu constater que les dépenses énergétiques sont plus élevées pour les ménages des zones rurales, et ce à cause des dépenses d'énergie pour le logement (dû au type de chauffage qui est en majorité le fuel pour ces ménages 88%).

Jusqu'à 55 ans, les dépenses énergétiques augmentent avec l'âge de la personne de référence et ce proportionnellement avec la surface du logement. Après l'âge de 55 ans, on constate une diminution des dépenses, expliquée par un allègement du transport individuel.

La part des dépenses en énergie pour le logement décroît également avec l'augmentation des revenus du ménage, alors que celle liée au transport reste stable.

De plus, les ménages les plus aisés sont plus « économes », on observe que ces ménages ont des dépenses énergétiques moins élevées au m².

Service central de la statistique et des études économiques
B.P. 304
L-2013 Luxembourg
Tél. 247-84219 Fax 26 20 19 02
E-mail: info@statec.etat.lu
Internet: www.statistiques.lu

Pour en savoir plus:
Sarah Goura / Olivier Thunus
Tél. 247-84354 / 247-84258
E-mail: sarah.goura@statec.etat.lu
olivier.thunus@statec.etat.lu